



© Lionel Antoni - Genopole

© Julien Daniel / MYOP

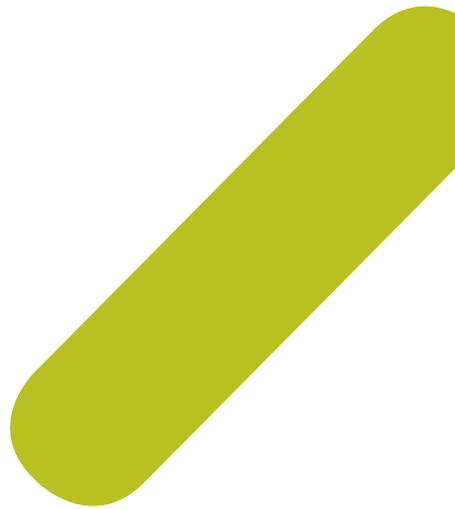
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE RENTRÉE 2020

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 1^{er} octobre 2020

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr

Région
île de France



Sommaire

I	Covid19 : la Région Île-de-France engagée auprès des étudiants franciliens	4	VI	Renforcer l'attractivité du territoire	20
II	Chiffres-clés	7	VII	Promouvoir l'égalité des chances et la réussite	25
III	Faire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) des atouts majeurs de compétitivité pour la Région Île-de-France	8	VIII	Faciliter les parcours professionnels et l'employabilité	28
IV	En 2020, de nouveaux programmes en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche	10	IX	Accompagner les initiatives et les innovations	33
V	Développer les compétences scientifiques et technologiques	13	X	Investir dans des lieux d'innovation et des campus modernes	37

COVID19 : LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ENGAGÉE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS FRANCILIENS

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire et ses impacts sur notre société. Il était primordial pour la Région d'apporter son soutien aux Franciliens par le biais de diverses mesures d'urgence : soutien massif au système de santé, aux entreprises, à la recherche sans oublier les étudiants fortement touchés. La précarité étudiante a été l'un des sujets de préoccupation majeure des établissements et de la région. En plein cœur de la crise, une de nos priorités a été de soutenir les étudiants en soins infirmiers qui étaient en stage à l'hôpital ou en EHPAD. Devant l'urgence, la Région a également soutenu les étudiants avec des distributions alimentaires organisées grâce à un partenariat avec la Banque Alimentaire tout au long des mois de mai et juin, et nous avons prolongé le paiement des bourses de mobilité en raison des séjours écourtés, reportés ou annulés.

UN CHÈQUE NUMÉRIQUE DE 100 EUROS POUR LES BOURSIERS ENTRANT DANS LE SUPÉRIEUR AINSI QUE LES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS D'URGENCE DES UNIVERSITÉS

Les établissements d'enseignement supérieur ont dû faire face, pendant la crise sanitaire, à la nécessité de la continuité pédagogique. Avec 85 % d'utilisateurs passés en enseignement à distance pendant le confinement via les outils numériques pédagogiques, contre 15 % avant la crise, ils s'approprient désormais à franchir une étape déterminante dans la recherche d'un équilibre entre présentiel et distanciel. Avec un quart des étudiants français, l'Île-de-France est confrontée à ce défi pour la prochaine rentrée universitaire.

Depuis 2017, la Région développe une action en faveur de la transition numérique des établissements d'enseignement supérieur en accompagnant les innovations pédagogiques via le programme EdTechs et le développement de digitales académiques. Forte de son expérience acquise auprès des lycéens, désormais



largement équipés en tablettes, et consciente de la fracture numérique à laquelle sont confrontés 15 % d'étudiants laissés en marge de cette évolution, la Région a décidé de mettre en place une aide à l'équipement informatique des étudiants « décrocheurs numériques », souvent boursiers sur critères sociaux, qui accéderont en première année d'études supérieures à la prochaine rentrée universitaire

Pour lutter plus spécifiquement contre la précarité numérique chez les étudiants, qui crée une véritable fracture sociale, la Région a décidé de mettre en place une aide à l'équipement numérique des étudiants



boursiers, bacheliers 2020, entrant en première année d'études supérieures à l'université, dans les écoles, dans les classes préparatoires et en sections de techniciens supérieures. **La Région y a consacré un budget de 5,5 M€ (5 M€ pour les universités, les écoles et les BTS et 0,5 M€ pour les instituts de formation en soins infirmiers) pour couvrir le territoire francilien.**

Cette aide est versée sous forme d'un chèque cadeau de 100€ à chaque étudiant bénéficiaire. Elle permet d'acheter, dans un réseau d'enseignes spécialisées dans les secteurs informatique et numérique, du matériel informatique (type imprimante, disque dur externe, casque), un logiciel informatique, en dehors des jeux vidéo, un abonnement Internet, box ou clé 4G ou encore compléter l'achat d'un ordinateur.

Entre 50 000 et 60 000 étudiants franciliens bénéficieront de cette mesure en deux vagues, à la Toussaint 2020 puis début 2021.



Budget consacré : 1,3 M€

PROLONGATION DES CONTRATS DOCTORAUX POUR LES ÉTUDIANTS BLOQUÉS OU RETARDÉS DANS LEURS RECHERCHES

La crise sanitaire a affecté un certain nombre de jeunes doctorants qui ont été dans la nécessité de suspendre ou de reporter leurs travaux pendant le confinement, du fait notamment de l'impossibilité d'accéder aux expérimentations. La Région, qui soutient de manière constante l'emploi scientifique avec plus de 330 contrats de recherche financés entre 2017 et 2019, au travers des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), du Paris Région PhD et du Programme Allocations de recherche sur des domaines cibles (ARDOC), a décidé de soutenir plus particulièrement les doctorants qui n'ont pas encore achevé leur thèse. La Région financera ainsi, pour ceux qui ont été bloqués ou retardés dans leurs recherches, la prolongation de leur contrat pendant la durée du confinement. En partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces jeunes chercheurs seront identifiés par leur école doctorale et l'université dans lesquelles ils sont inscrits.



Budget consacré : 140 M€

UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE DE 1 300 EUROS AUX ÉTUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE PENDANT LA CRISE

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire, les soignants, médecins et professionnels paramédicaux, ont été placés en première ligne pour vaincre l'épidémie et sauver des vies. L'afflux de malades dans les services de réanimation en Île-de-France a nécessité une réorganisation de tous les services dans les hôpitaux. Aussi, afin d'apporter le renfort nécessaire aux professionnels, les étudiants en santé ont également été mobilisés. Nombre d'entre eux étaient déjà en stage, mais d'autres pouvaient encore être mobilisés en appui.

Pour créer les conditions favorables à une mobilisation massive de tous les étudiants infirmiers et aides-soignants, **la Région a dégagé une enveloppe de 40 M€ et proposé d'attribuer une aide individuelle régionale exceptionnelle** à ceux de ces étudiants inscrits dans les instituts de formation franciliens et contribuant, durant leur stage, à la gestion de la crise sanitaire au sein des équipes médicales et soignantes.

Ainsi, près de 15 000 étudiants infirmiers auront pu solliciter cette aide mensuelle de 1 300€ pour les étudiants inscrits en 1^{re} année, de 1 500€ pour les 2^e et 3^e années (aide comprenant les indemnités de stage habituelles) et de 1 000€ pour les étudiants aides-soignants. Elle est versée le temps du pic de la crise sanitaire en reconnaissance de leur engagement qui contribue chaque jour à assurer la continuité du service public de santé aux côtés des soignants.

Pour soutenir l'action régionale sur ce métier en tension, le ministère du Travail a accordé que les crédits du Plan Régional d'Investissements dans les Compétences (PRIC) soient mobilisés.



**Nombre de
bénéficiaires
estimé :
2 000**

PROLONGATION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : POSSIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS DE REPORTER LEUR DÉPART, AIDE MAINTENUE EN CAS DE SÉJOURS ÉCOURTÉS OU ANNULÉS

Parmi les situations exceptionnelles induites par le confinement et vécues par les étudiants franciliens, l'arrêt des capacités de voyager a eu un fort impact sur le dispositif d'aides à la mobilité internationale ou « Bourses Mobilité IDF » destinés aux étudiants en DUT-Licence-Master et qui prévoit une mobilité de trois mois à l'étranger.

Face à cette situation inédite, la Région a naturellement souhaité que les étudiants ne soient pas pénalisés quant au bénéfice de l'aide que les établissements partenaires leur ont attribuée.

La Région a assoupli les règles de ce programme afin de donner la possibilité aux étudiants de reporter leur départ à l'étranger après le 30 juin 2020 ; en cas de séjour écourté, l'aide a été maintenue et pour les séjours annulés, la Région a maintenu l'aide aux étudiants à hauteur des frais engagés si ceux-ci ne pouvaient être remboursés.



DISTRIBUTION ALIMENTAIRE POUR LES PLUS DÉMUNIS

Face à la situation sanitaire et sociale d'urgence que nous avons connue, la Région Île-de-France a décidé de s'engager aux côtés des plus démunis pour organiser, partout où le besoin a été exprimé, des distributions alimentaires. Les étudiants, souvent isolés, parfois bloqués dans des résidences étudiantes loin de leur domicile familial, ont été en grande souffrance et précarité. L'absence des petits jobs d'été, imposée par le confinement et la fermeture de nombreux magasins où ces petits boulots sont possibles, a eu des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat des étudiants.

Tout au long des mois de mai et juin, ce sont plus de 40 distributions qui ont été organisées par la Région Île-de-France sur le territoire francilien, dont deux ont été organisées sur des campus universitaires, l'université d'Évry Val d'Essonne et l'université Sorbonne Paris Nord. Au total, ce sont plus de 750 étudiants franciliens qui ont pu bénéficier de ces distributions.

Cette réactivité a été possible grâce à la mobilisation de tous, et notamment grâce au partenariat que nous avons signé avec La Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France (BAPIF) qui fournit des denrées alimentaires toute l'année à plus de 300 associations et partenaires, et la réactivité des présidents des universités, mobilisés à nos côtés pour répondre aux besoins des étudiants.

Chiffres-clés

de l'Île-de-France

717 000 étudiants dont
17 000 étudiants infirmiers (+ 243 places
nouvelles cette année pour répondre
aux besoins de Parcoursup)

19 % d'étudiants étrangers
parmi la population étudiante
d'Île-de-France, soit la proportion
la plus élevée en France

≈ 30 000 étudiants franciliens
partent en mobilité chaque année

≈ 35 % des étudiants étrangers
accueillis en France choisissent
l'Île-de-France pour leurs études,
soit plus de 1/3

8 regroupements d'universités
et d'établissements

15 universités

70 écoles, soit environ 1/4
des établissements d'enseignement
supérieur en France

4 établissements franciliens parmi
les **5 français** inscrits dans le TOP 100
des meilleures universités mondiales
(classement de Shanghai 2020 :
• Saclay : 14^e,
• PSL University : 36^e,
• Sorbonne Université : 39^e,
• Université de Paris : 65^e)

2^e ville étudiante préférée
dans le monde : Paris
(classement Times Higher Education 2018)

40 % des dépenses nationales
de **recherche et développement** (R&D)

162 000 emplois (publics
et privés) dans la recherche,
soit 40 % des effectifs nationaux

≈ 1^{re} destination mondiale
des investissements en R&D

≈ 3^e rang mondial en nombre
de centres d'innovation



© Laurent Villeret / Picturetank

FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (ESR) DES ATOUTS MAJEURS DE COMPÉTITIVITÉ POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont des enjeux majeurs d'influence et de compétitivité pour l'Île-de-France. Avec ses 162 000 chercheurs, soit 40 % de l'effectif national, le territoire francilien est une terre d'exception en matière de recherche et d'innovation. Lors de cette nouvelle rentrée universitaire, la Région poursuit ses engagements en faveur de l'écosystème ESR francilien en stimulant la créativité et l'excellence de la recherche, en améliorant les conditions de vie et d'études des étudiants et des chercheurs, en facilitant les parcours et l'employabilité de tous et en accompagnant la modernisation des campus vers les plus hauts standards internationaux. En 2020, le budget régional consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche est en hausse : il s'élève à 116 M€, contre 113 M€ en 2019.



FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (ESR) DES ATOUTS MAJEURS DE COMPÉTITIVITÉ POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

PRÉPARER L'AVENIR AVEC LE SRESRI (SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION) 2017-2021

Le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) définit la stratégie régionale pour la période 2017-2021.

Élaboré par la Région en co-construction avec les acteurs du territoire, il vise à favoriser l'attractivité, la croissance et l'emploi, et à faire de l'Île-de-France l'une des régions les plus performantes et attractives en Europe et dans le monde.

L'innovation, la qualité et l'excellence sont au cœur de cette stratégie régionale qui se structure autour de trois grandes orientations :

- Développer la formation et l'employabilité des Franciliens,
- Stimuler la recherche et la création de valeur,
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité de l'écosystème ESR francilien.

À ce jour, ce schéma a permis de conforter la place de cet écosystème, comme l'a encore démontré le classement de Shanghai 2020, qui positionne l'Île-de-France loin devant les autres sites de l'ESR français et dans une position internationale renforcée. L'année 2021 sera celle de la préparation d'un nouvel élan pour le SRESRI 2022-2026 avec notamment la négociation sur le futur plan CPER et le plan de relance.



CINQ ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS ONT REJOINT LE TOP 100 DES MEILLEURES UNIVERSITÉS, SOIT TROIS DE PLUS QUE L'AN DERNIER

Pour la première fois depuis la création en 2003 du classement de Shanghai des meilleures universités mondiales 2020, une université française se hisse dans le Top 15 : selon le classement 2020, publié au 15 août 2020, l'université de Paris-Saclay atteint la 14^e place.

Au classement par disciplines, publié en juillet, Paris-Saclay avait déjà conquis la première place mondiale pour les mathématiques. Le classement général confirme l'excellence de cette université, la seule non anglo-saxonne du Top 15. Il n'y a que quatre pays dans le Top 20 : les USA, le Royaume-Uni, la France et la Suisse.

Quatre autres universités françaises figurent dans le Top 100 du classement :

- Paris sciences et lettres (36^e),
- Sorbonne Université (39^e),
- Université de Paris (65^e),
- Université Grenoble Alpes (99^e).

Des universités, mobilisés à nos côtés pour répondre aux besoins des étudiants.

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, les temps qui approchent augurent d'évolutions importantes (Loi de programme pour la recherche LPPR, préparation du futur contrat de plan État-Région articulé avec le plan de relance,...). Déjà dotée depuis 2017 d'une stratégie régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESRI), construite sur une large concertation des acteurs de ce secteur, la Région se doit d'avancer plus encore, de préparer l'avenir dans ce domaine afin de relever les défis à venir de l'attractivité de notre territoire et de faire valoir nos talents jusqu'à l'international. C'est la raison pour laquelle, dans le même état d'esprit que celui qui a présidé à la concertation préalable à l'adoption du SRESRI, la Région a souhaité tenir des Assises de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le 17 novembre 2020, pour entendre la communauté - ses attentes comme ses appréhensions - sur l'évolution de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la LPPR, sur la transformation des campus dans le cadre du CPER et du plan de relance et sur le développement d'une relation renouvelée entre les établissements d'ESR et la Région. Pour nourrir les débats de ces assises, elle a lancé trois questionnaires en ligne en direction des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants afin de recueillir leur avis sur les programmes de la Région ainsi que leurs suggestions.



EN 2020, DE NOUVEAUX PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. « Smart Lab Paris Région », laboratoire éphémère d'innovations
2. Le programme Paris Region Fellowship Cofund
3. Animation des résidences étudiantes
4. Paroles de chercheuses et chercheurs
5. Le Prix des innovateurs en Île-de-France



1. « SMART LAB PARIS REGION », LABORATOIRE ÉPHÉMÈRE D'INNOVATIONS

La crise sanitaire et la période de confinement ont remis en question beaucoup de nos habitudes et modes de vie. Certains perdureront, d'autres pas. Certaines personnes ont apprécié l'idée des changements, d'autres non. Dans ce contexte très particulier d'évolutions fortes imposées par un événement extérieur, la Région souhaite mobiliser des chercheurs franciliens sur les sujets qui émergeront au cours de la sortie de crise sanitaire et sur la résilience du territoire et des Franciliens.

La Région souhaite ainsi créer un laboratoire éphémère, le « Smart Lab », constitué d'une équipe de jeunes scientifiques franciliens, issus de spécialités et d'horizons différents, aux profils complémentaires, engagés dans un programme collectif et innovant, à visée de transferts et de créations d'innovations.

Le jury de sélection sera présidé par Rut Carballido-Lopez, membre du Conseil Scientifique Régional, microbiologiste de l'INRAE et AgroParisTech, Prix Irène Joliot-Curie 2015 et lauréate d'un ERC (fonds de recherche de l'Union européenne).



© Agnès Dherbeys / MYOP

3. ANIMATION DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

La Région a soutenu en 2020 un programme d'animation de résidences étudiantes, « MAISON » à l'initiative de l'association « Article 1 », après une première expérimentation réussie en 2019. Ce programme favorise l'engagement étudiant, en proposant aux résidents boursiers de développer un projet collectif tout au long de l'année universitaire s'inscrivant dans la vie de la résidence et dans le quartier. Ils développent ainsi des compétences transversales et informelles (softskills) très utiles pour la suite de leur parcours.

Six résidences ont bénéficié du programme « Maison », soit plus de 200 étudiants, 27 projets à impact social ont été réalisés par les étudiants engagés et une centaine d'événements ont été organisés (ateliers collectifs, prises de parole en public, partages sur les pays d'origine, réunions virtuelles des étudiants de la résidence sur groupes sociaux en ligne pendant le confinement...).

2. LE PROGRAMME PARIS REGION FELLOWSHIP COFUND

Forte de son potentiel scientifique, la Région Île-de-France a, pour la première fois, remporté un projet européen dans le cadre du programme Marie Curie/COFUND/Horizon 2020 dont la finalité est de favoriser la mobilité des chercheurs. Il permet de lancer le recrutement de 52 chercheurs sur des contrats de 24 mois, en deux vagues de 26 contrats chacune en 2021 et en 2022, sur le périmètre scientifique des DIM et les enjeux de la Région.

Le projet COFUND rassemble les grandes universités de recherche franciliennes et une vingtaine de partenaires non-académiques (entreprises, associations, musées...).



© Jean-Lionel Dias / Le Carton / Picturertank



4. PAROLES DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS : POUR TRANSMETTRE, DIFFUSER ET VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE AUPRÈS DES LYCÉENS

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre de lycéens de la Paroles de chercheuses et chercheurs, la Région a mis en place un programme proposé à tous les lycées publics en Île-de-France à partir de la rentrée 2020, puis 100 conférences seront organisées au cours des deux prochaines années scolaires, dans des établissements répartis sur tout le territoire francilien qui en auront fait la demande auprès de la Région.

Ces conférences de 2 heures, destinées au public lycéen, non initié et pas nécessairement « scientifique », seront données par des chercheurs universitaires ou des chercheurs en entreprise, dans une optique de transmission, de diffusion et de valorisation de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès des lycéens.

Les conférences pourront porter sur l'ensemble des spécialités désormais enseignées à partir de la classe de première, que les lycéens sont amenés à choisir dès la classe de seconde : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, humanités, littérature et philosophie, langues, littérature et cultures étrangères, mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la terre, sciences économiques et sociales, arts (théâtre, arts

plastiques et musique), littérature, langues et culture de l'Antiquité, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur. Elles pourront également porter sur les enseignements dispensés dans les filières professionnelles et technologiques pouvant faire l'objet de travaux de recherche.

Au cours de son intervention devant les lycéens, le chercheur pourra présenter son parcours, raconter la naissance de sa « vocation », expliquer aux élèves en quoi consiste son métier, quelle est son activité au quotidien, la méthodologie qu'il met en œuvre, sa vision des enjeux de la recherche vis-à-vis de la société, etc. Ce programme vise à apporter aux lycéens une meilleure connaissance des disciplines, filières et professions scientifiques, et à susciter leur intérêt pour l'enseignement et la recherche, dans tous les domaines : sciences physiques, mathématiques, lettres et sciences humaines, langues vivantes, linguistique, informatique, sciences de l'éducation, etc.

Le calendrier des Paroles de chercheuses et chercheurs de l'année 2020-2021, la liste des intervenants et celle des lycées-hôtes seront publiés à l'automne.

5. LE PRIX DES INNOVATEURS D'ÎLE-DE-FRANCE

La Région a lancé en 2020 les « Prix des Innovateurs d'Île-de-France » qui consacreront trois personnalités et leurs équipes pour la qualité exceptionnelle de leurs travaux et leur impact dans le domaine de la santé.

Pour soutenir et valoriser la recherche, le transfert de technologie et l'émergence d'innovations en santé dont l'impact sociétal et de santé publique est remarquable, ce prix récompense les équipes qui ont contribué ou permis l'introduction sur le marché d'innovations en santé remarquables par leur nature ou leurs impacts. Ce prix encourage la création de spin-off de laboratoires académiques en garantissant les meilleures conditions d'essaimage notamment par l'acquisition des compétences requises par l'ensemble des membres de l'équipe.

Ce nouveau dispositif renforce l'attractivité de la région en facilitant la solidité collective des équipes en place ou en attirant de nouveaux talents sur le territoire régional.

Trois prix seront décernés cette année, l'un de 50 000 euros et les deux autres de 25 000 euros. Ils seront réunis dans le cadre d'une réunion du conseil scientifique mobilisé à l'occasion des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.



© Thomas Lang / Institut Pasteur

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

La Région investit pleinement le secteur de la recherche, qui constitue un puissant levier de développement économique pour le territoire. Ainsi, divers moyens d'action combinés sont mis en œuvre pour soutenir les réseaux de recherche, doter les laboratoires d'équipements scientifiques et technologiques de pointe et structurer des filières économiques stratégiques grâce aux avancées de la recherche.

Les Domaines d'intérêt majeur (DIM) de recherche

La Région Île-de-France concentre ses aides sur des thèmes porteurs, autour desquels un réseau de recherche est constitué : ce sont les domaines d'intérêt majeur de recherche (ci-après, les DIM).

Dans le cadre d'un Conseil scientifique régional renouvelé en 2016, et suite à un appel à projets, 13 DIM ont été labellisés pour la période 2017-2020 en Île-de-France.

Le principal rôle des DIM consiste à structurer des réseaux de laboratoires franciliens de recherche sur des thématiques prioritaires pour le développement économique, scientifique et technologique du territoire.

Depuis 2017, plusieurs types d'actions ont été développés dans le cadre des DIM, de plus en plus souvent en interaction avec l'industrie, sur des thèmes tels que le patrimoine, la santé, la thérapie génique, la physique quantique ou encore l'intelligence artificielle. Certains DIM traitent aussi de thématiques à fort enjeu sociétal : la longévité et le vieillissement ou la qualité de l'air et les impacts sur la santé des Franciliens.

STIMULER

LA RECHERCHE
DANS L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE.

22,2 M€
investis
en 2020



Le financement régional à ces DIM sera prolongé en 2021, année au cours de laquelle un nouvel appel à projets destiné à de nouvelles labellisations sera lancé.

La Région a investi près de 22,2 M€ dans les DIM en 2020 afin de financer des équipements, des postes de doctorants, des projets collaboratifs de recherche, des colloques et manifestations, des actions de diffusion de la science auprès du grand public.

LISTE DES 13 DIM 2017-2020 D'ÎLE-DE-FRANCE

- **Math'innov** : mathématiques fondamentales mais aussi leurs applications dans tous les secteurs où il y a un potentiel de rupture important (industrie, énergie, santé et médecine, télécommunications...). www.dim-mathinnov.fr
- **Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP)** : étude des collections des patrimoines culturels et naturels afin de comprendre l'histoire des matériaux (origine, restauration, usages culturels/politiques/symboliques, conservation...). www.dim-map.fr
- **Science et ingénierie en région Île-de-France pour les technologies quantiques (SIRTEQ)** : applications dans les mécanismes biologiques, les GPS, la sécurisation des transferts des données. www.sirteq.org
- **Islam en Île-de-France** : histoire, culture et société, les islamismes en Île-de-France, le patrimoine manuscrit philosophique arabe et syriaque en Île-de-France et ailleurs.
- **Astrophysique et conditions d'apparition de la vie (ACAV+)** : compétences multiples (physique, chimie, instrumentation, calcul...) autour d'enjeux tels que l'exploration du système solaire, la formation des étoiles, l'évolution de l'univers. www.dimacav-plus.fr
- **Empowering Life sSciences with Innovative Technologies – Technologies innovantes pour les sciences de la vie (ELICIT)** : projets de recherche interdisciplinaires correspondant notamment à la création de technologies de rupture pour la biologie. www.dim-elicit.fr
- **Ruptures en sciences des solides poreux (Respore)** : étude des matériaux poreux et de leurs applications dans les énergies renouvelables, les sciences environnementales, la sécurité, la santé, les biotechnologies... www.respore.fr
- **Thérapie génique** : conforter, à l'aune de la médecine personnalisée, le rang qu'elle occupe parmi les stratégies thérapeutiques les plus innovantes et prometteuses. www.dim-tg.org
- **Un monde, une seule santé (One Health)** : développement de l'infectiologie, en se fondant sur la triade Santé environnementale, Santé humaine et Santé animale, domaines en étroites interactions. www.dim1health.com
- **Qualité de l'air, impacts sanitaires et innovations technologiques et politiques (QI²)**. www.dim-qi2.fr
- **Longévité et vieillissement**. www.gerondif.org
- **Réseau francilien en sciences informatiques (RFSI)**. dim-rfsi.fr
- **Sciences du texte et connaissances nouvelles (STCN)**. www.dim-humanites-numeriques.fr

La cartographie regroupant les laboratoires des DIM est disponible sur le portail Open Data de la Région Île-de-France :

<https://data.iledefrance.fr/explore/dataset/entites-constituant-les-domaines-dinteret-majeur-labellises/map/>



LES DIM ET LA RECHERCHE EN SANTÉ

Les problématiques de santé des Franciliens sont un enjeu prioritaire pour la Région. Cinq Domaines d'Intérêt Majeur de recherche portent des enjeux importants de santé et de santé publique en Île-de-France : les maladies infectieuses dont le coronavirus (DIM 1health), la thérapie génique avec notamment des recherches sur la drépanocytose et le SIDA (DIM Thérapie Génique), les techniques innovantes en biologie (DIM Elicit) ou encore les questions relatives aux problématiques de la longévité et du vieillissement de la population (DIM Longévité et vieillissement) et celles de la qualité de l'air (DIM QI²).

Entre 2016 et 2019, sur l'ensemble de ces thématiques, la Région a apporté plus de 47 M€ à ces cinq DIM et plus de 65 M€ au total avec des appels à projets ciblés (cf infra), afin de cofinancer des équipements et plateformes scientifiques et technologiques de pointe, organiser des colloques internationaux et aider au recrutement de doctorants et postdoctorants au sein de laboratoires dans les domaines de la santé.



© Getty Images

FOCUS

GENOPOLE

La Région a financé les projets sur le site de Genopole à hauteur de 197 M€ depuis la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) en 1998 à Évry-Courcouronnes (91), dont près de 44 M€ depuis 2016 au bénéfice du GIP Genopole.

Ce biocluster français, dédié à l'innovation en biotechnologie, à la génétique et à la génomique, dans le domaine de la santé et de l'environnement, réunit sur un même site une masse critique importante de laboratoires de recherche publique (CNRS, Inserm, CEA, Inra, UEVE...), des plateformes technologiques mutualisées de pointe, des entreprises innovantes de haute technologie en sciences de la vie, notamment en génomique humaine, environnementale et en thérapie génique, et des formations universitaires portées par l'université d'Évry Val d'Essonne et les établissements d'ES du site. Genopole propose notamment les dispositifs d'accompagnement Shaker et Booster pour faciliter la création et la croissance de sociétés. Depuis 2016, la Région consacre en moyenne 8,7 M€ chaque année au GIP Genopole, soit en moyenne 19,3% du budget régional dédié à la recherche.



© Christophe Hergoues

1,3M€ POUR UN PROJET AMBITIEUX VISANT À SOUTENIR LES BETTERAVIERS

En 2020 les champs de betteraves des régions ont pris une teinte jaune très alarmante, qui est le symptôme d'une maladie grave : la jaunisse. Sa réapparition résulte du fait que depuis l'interdiction des néonicotinoïdes en 2018, les planteurs sont dans une impasse technique face aux pucerons. Le sujet est complexe, car de nombreux paramètres sont en jeu : la dynamique des populations de pucerons vecteurs de la maladie, leur pouvoir virulifère, la présence ou non d'insectes auxiliaires capables de les contrôler au moment où ils infestent les parcelles, la sensibilité des variétés de betteraves à la maladie, etc.

Initié par le Groupe Deleplanque (semencier français référent en semences de betteraves dont le siège est à Maisons-Laffitte), MODEFY est un programme élaboré avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et l'ITB (Institut Technique de la Betterave) qui a trouvé un soutien fort des betteraviers et de l'ensemble de la filière betterave-sucre-alcool française.

Il vient d'être lancé avec le soutien financier (1,3 M€) de la Région Île de France ce qui représente 1/3 du coût du projet. C'est un projet ambitieux qui repose sur une approche multifactorielle combinant agronomie, génétique et agroécologie et dont les résultats sont attendus d'ici 4 ans. Il s'inscrit également dans une démarche résolument collaborative et territorialisée puisque les expériences auront lieu en Île-de-France mais aussi dans le Grand Est et dans les Hauts-de-France.



Les équipements et plateformes technologiques (SESAME et SESAME filières PIA)

Le soutien régional aux équipements scientifiques et plateformes technologiques est un enjeu majeur pour la compétitivité de la Région. Avec un budget annuel **de 7 à 10 M€**, les dispositifs SESAME et SESAME filières financent l'acquisition de matériels de pointe favorisant l'innovation de rupture ou encore le développement de plateformes destinées à être mutualisées et ouvertes, notamment avec des PME/PMI.

SESAME et SESAME filières PIA permettent aux équipes de recherche franciliennes de disposer de moyens nécessaires pour mener leurs activités de recherche dans les meilleures conditions et contribuer ainsi à l'attractivité internationale des établissements franciliens.

Ces dispositifs ont pour ambition de :

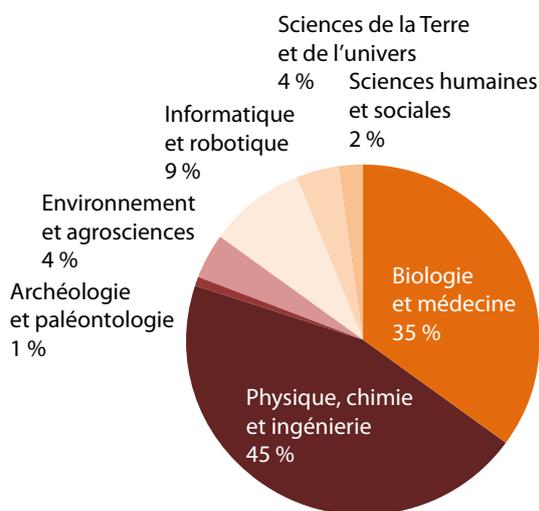
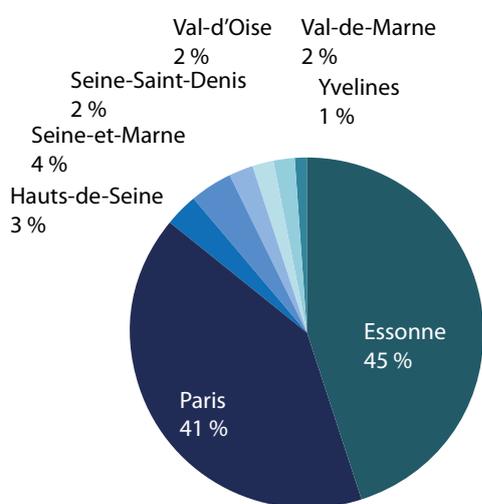
- Favoriser le rapprochement entre recherche académique et privée, en ouvrant les plateformes aux entreprises franciliennes, et plus particulièrement aux PME/PMI confrontées au défi de l'industrie du futur,
- Contribuer à la structuration scientifique des différents sites,
- Stimuler l'interdisciplinarité et le développement de programmes de recherche entre équipes de disciplines scientifiques différentes,

- Encourager les disciplines des lettres et sciences humaines et sociales (LSHS) à se doter d'équipements d'envergure permettant de répondre aux problématique des « sciences sociales et humanités numériques ».

À l'instar du dispositif SESAME, créé en 1993, SESAME filières a été lancé par la Région et l'État en 2018, avec un budget annuel moyen de 2 M€ dans le but de renforcer la compétitivité des filières stratégiques franciliennes. Ce dispositif cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) vise à développer les compétences technologiques des laboratoires de recherche publique au service des PME. Il permet ainsi de financer le développement de plateformes mutualisées impliquant des organismes ou établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou de transfert de technologie et leur fonctionnement sur trois ans.

Les aides de 8,2 M€ accordées de 2018 à 2020, à parité entre l'État et la Région, ont permis de financer 10 projets d'envergure.

Pour ce qui est de SESAME, ce sont 61 projets qui ont été financés par la Région à hauteur de 26 M€ depuis 2016 pour une moyenne de 37 dossiers déposés annuellement.



Répartition territoriale et thématique des projets soutenus par le dispositif Sésame de la Région Île-de-France



FOCUS SUR 4 PROJETS SESAME 2019 ET SESAME FILIÈRES 2020

PROJET LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'EFFORT MENTAL

Ce projet est porté par l'Institut du Cerveau (ICM). Basé sur les recherches de celui-ci, il a pour objectif de croiser de multiples niveaux de description de l'effort mental afin de parvenir à mieux le caractériser avec des mesures quantitatives (comportementales, physiologiques et métaboliques). Ce projet a bénéficié d'une subvention régionale de 300 000€ en 2019.



PROJET OVDSAAS

L'École Normale Supérieure de Paris-Saclay a bénéficié de 900 000€ de la Région et de l'État à parité pour développer la plateforme OVDSaaS, pour l'Intelligence Artificielle et les applications d'apprentissage automatique. OVDSaaS est une plateforme ouverte permettant un transfert rapide d'algorithmes validés vers les entreprises, avec notamment des applications aux big-data, au Cloud Computing, à l'e-éducation, à l'hôpital digital et à la cybersécurité.



Cette plateforme, qui permet le test en ligne des algorithmes, vise à répondre aux besoins de diffusion de connaissances et à renforcer la résilience des entreprises en R&D, notamment lorsque l'expertise interne est rare.

PROJET CRITISC

L'Université Paris Est Créteil (UPEC) mettra en place la plateforme CRITISC (Conception, Réalisation, Intégration et Tests d'Instrumentations Spatiales et de CubeSats), grâce aux financements Région et État de 1 022 M€. Spécialisée autour des questions de propreté et de contrôles chimiques et biologiques du développement d'équipements, d'instruments spatiaux ou de nanosatellites que sont les CubeSats, cette plateforme constituera, avec PRAMMICS (Plateforme Régionale d'Analyse Multi-Milieux des Micro-Contaminants) de l'UPEC, un lieu unique en France en termes de formation scientifique et technologique et de partenariats avec les acteurs publics et privés du secteur. Cette plateforme constituera un pôle majeur de recherche, de formation et de structuration de la filière aérospatiale mise en valeur localement par l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) et au niveau régional par le Campus des Métiers et des Qualifications Aéronautique et Spatial, porté par l'Université d'Évry auquel l'UPEC et son Campus Spatial sont associés.

PROJET THALAMUS

En 2019, l'École Supérieure de Physique et de Chimie de la Ville de Paris (ESPCI) a reçu une subvention de 0,175 M€ pour cofinancer le développement d'un procédé de chirurgie profonde du cerveau sans incision par ultrasons focalisés transcrâniens.

Ce système de thérapie, unique en France, permettra de mettre en place une technique non invasive ciblant les zones profondes du cerveau responsables des tremblements Parkinsoniens, en focalisant des ultrasons à travers la boîte crânienne.



LES 21 ALLOCATIONS DOCTORALES PARIS RÉGION PHD FINANÇÉES EN 2020



entre les laboratoires et les entreprises, les projets de thèse étant coconstruits en partenariat avec un acteur socio-économique.

Après les 30 premiers doctorants recrutés en 2019, ce sont 21 candidatures qui ont été retenues en 2020, financées à hauteur de 100 000 € chacune par la Région. Ces thèses adressent en priorité les enjeux de l'intelligence artificielle, du deep learning, des big data, de la modélisation et du traitement numérique... dans toutes les disciplines des Domaines d'Intérêt Majeur de recherche. 60 % des projets retenus relèvent

Le cofinancement d'allocations doctorales «Paris Region PhD» permet de soutenir l'emploi scientifique en Île-de-France et de fluidifier les collaborations

d'une thématique ou d'une application Santé et 27 % des Sciences Humaines et Sociales, deux thématiques prioritaires de l'appel à projets 2020.

Quelques exemples de projets de thèses :

- du Centre de Bio-Informatique (CBIO) d'ARMINES, en partenariat avec la société CairnBio, sur l'intelligence artificielle (analyse d'images et big data) au service de la compréhension des mécanismes biologiques de résistance aux thérapies contre le cancer,
- du laboratoire Integrare de l'Inserm (Évry), en partenariat avec la société Whitelab Genomics, qui a pour objectif de générer des modèles mathématiques de prédiction et d'optimisation pour les thérapies géniques,
- du Centre Borelli (ENS Paris Saclay), en partenariat avec l'Agence France Presse, destiné à détecter, vérifier et certifier automatiquement l'authenticité d'images et de vidéos.

L'EMPLOI SCIENTIFIQUE, UNE PRIORITÉ DE LA RÉGION

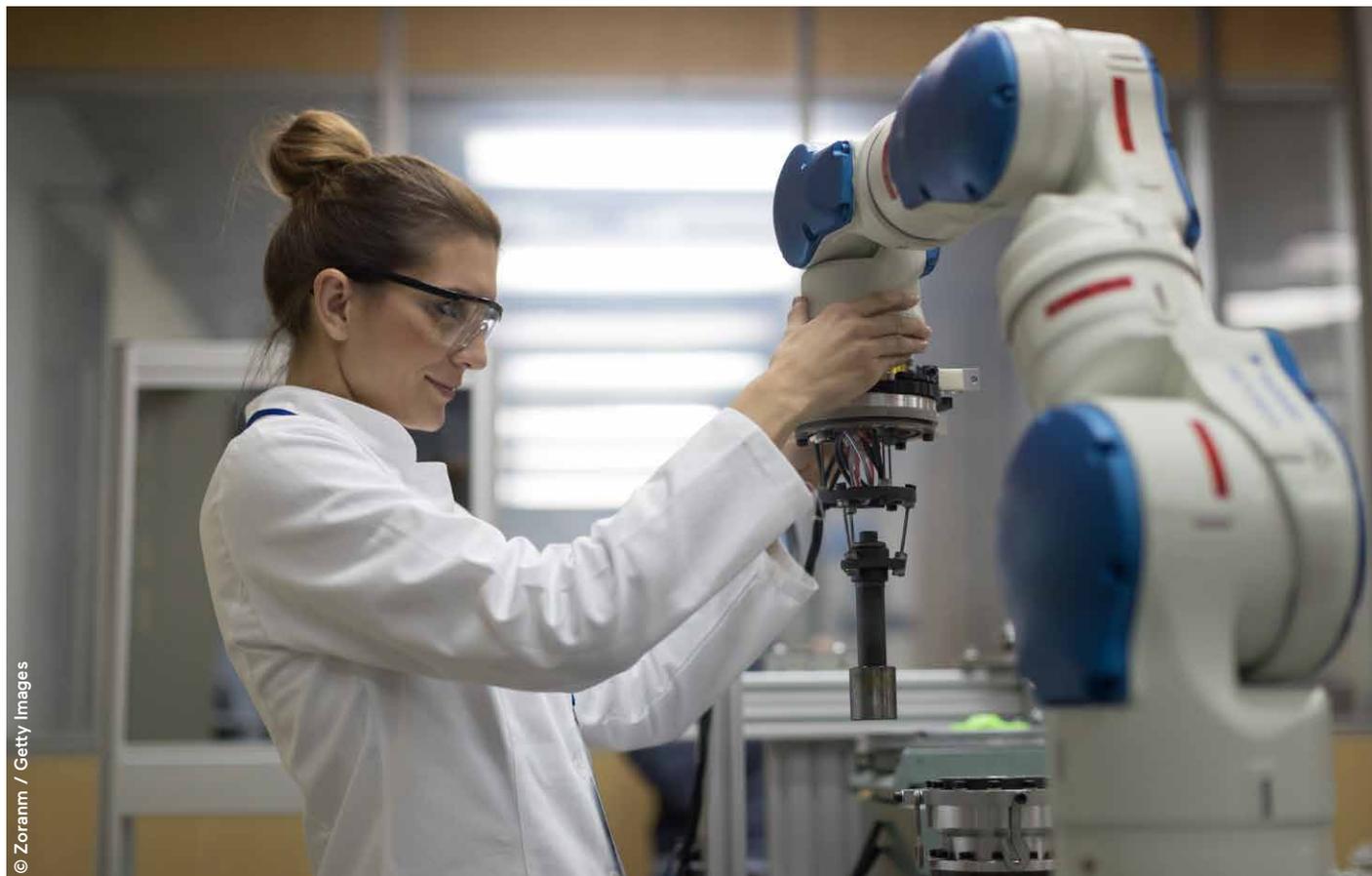
Élément majeur de l'excellence scientifique francilienne, le capital humain représente à lui seul 40 % de la recherche française. Cette concentration de talent est indispensable pour maintenir le cercle vertueux d'un haut niveau de recherche et d'attractivité.

Pour attirer et conserver les talents sur son territoire, la Région soutient activement les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui s'engagent à mettre en œuvre **la Charte européenne des chercheurs (HRS4R)**.

Ces outils, mis en place par la Commission européenne, visent à optimiser les conditions de recrutement et d'emploi des doctorants et des chercheurs.



© Christophe Hargoues / Genopole



© Zoranm / Getty Images

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La politique régionale menée en faveur de l'écosystème d'enseignement supérieur et de recherche contribue à augmenter l'attractivité du territoire francilien et son rayonnement à l'international. Attirer les meilleurs talents, favoriser l'accompagnement et le développement des carrières des chercheurs, promouvoir les équipements technologiques, renforcer et développer la visibilité des « clusters recherche et innovation » à l'international sont autant d'actions qui participent à renforcer l'attractivité francilienne.



Jusqu'à
680 000 €
attribués par
la Région

Les Chaires d'excellence internationale Blaise Pascal : attirer les chercheurs les plus talentueux et accroître l'attractivité du territoire francilien

Ce dispositif régional a pour vocation d'attirer en Île-de-France des chercheurs étrangers (ou français partis à l'étranger) de renommée mondiale, afin d'y développer leurs projets de recherche.

Le lauréat d'une Chaire d'excellence est accueilli dans un laboratoire francilien pour y développer en 12 mois son projet scientifique. En contrepartie, il s'engage à exposer, lors de conférences et séminaires, les plus récentes avancées dans sa discipline et à présenter les résultats de sa recherche au grand public.

Depuis 2016, la Région finance 4 nouvelles Chaires d'excellence chaque année pour un total maximum de 170 000 € par chaire.

103 LAURÉATS
DES CHAIRES D'EXCELLENCE
INTERNATIONALE BLAISE PASCAL,
DONT 6 PRIX NOBEL,
EN 24 ANS D'EXISTENCE.

FOCUS

LES 4 LAURÉATS 2019 DES CHAIRES BLAISE PASCAL

- **Nora Berrah. Professeure à l'université du Connecticut (États-Unis),** Nora Berrah est une physicienne spécialiste dans le domaine du rayonnement synchrotron. Elle sera accueillie au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de Saclay (CEA, Paris Saclay, 91) pour des recherches nouvelles sur la migration de charge dans certaines biomolécules.
- **Leonid Mirny. Professeur de sciences de la santé, de technologie et de physique à l'Institut de technologie du Massachusetts (États-Unis),** Leonid Mirny est reconnu pour ses travaux sur l'organisation de l'ADN et des chromosomes. Il rejoindra l'Institut Curie (Paris Sciences Lettres) pour des recherches sur les mécanismes de l'organisation du génome afin de comprendre, entre autres, l'influence du système immunitaire dans l'apparition et l'évolution du cancer.
- **Hervé Moulin. Professeur de l'université de Glasgow (Grande-Bretagne),** Hervé Moulin est mondialement reconnu pour ses travaux de recherche en économie mathématique, notamment dans les domaines du choix social et de la théorie des jeux. Il sera accueilli par l'université Paris 1 pour travailler sur la prise de décision collective (notamment la démocratie directe) et les allocations de ressources via des mécanismes numériques.
- **Joshua Weitz. Professeur et directeur du programme interdisciplinaire en biosciences quantitatives à l'Institut de technologie de l'État de Géorgie (États-Unis),** Joshua Weitz sera accueilli à l'Institut de biologie de l'École normale supérieure (Paris Sciences Lettres) pour des recherches sur les interactions entre les microbes et les virus.

500 000 €
financés
par la Région
en 2020



© Jean Larive / MYOP

Le réseau Acc&ss : mieux accueillir les chercheurs en mobilité

Acteur incontournable de la mobilité internationale, le réseau Acc&ss propose une assistance gratuite et personnalisée aux chercheurs et à leur famille pour les visas, titres de séjour, transports, la recherche d'un logement ou la scolarisation des enfants.

Le réseau fédère actuellement quatre centres d'accueil implantés sur sept sites en Île-de-France. Ils sont gérés par la Fondation nationale de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) et l'association Science Accueil, basée à Saclay, deux acteurs qui ont également développé des plateformes multiservices de proximité, de type guichet unique : « Welcome Desk Paris » et le « GATE - Guichet d'accueil des talents étrangers ».

Les centres de services d'Acc&ss Paris Île-de-France sont aussi labellisés « centres de services EURAXESS » et membres du réseau européen EURAXESS.

19 046 chercheurs et doctorants ont bénéficié de cet accompagnement, dont 3 713 chercheurs et doctorants accompagnés en 2019.

La Région Île-de-France a financé chaque année le réseau Acc&ss à hauteur de 500 000 €. En 2020, cette aide a par ailleurs permis de donner un « coup de pouce » exceptionnel aux étudiants résidents de la CIUP afin de leur permettre d'alléger leur charge de loyer devenue trop lourde pendant la période de confinement.

LA MOBILISATION DE PROGRAMMES EUROPÉENS

En 2018 et 2019, la Commission européenne a ouvert deux appels « Universités européennes » afin de financer des projets d'alliances universitaires, destinées à devenir des réseaux stratégiques de coopération à l'international.

Parmi les projets retenus, on ne compte pas moins de 10 lauréats franciliens soutenus par la Région Île-de-France.

- **UNA Europa** avec l'université Paris 1,
- **EUGLOH** (European University Alliance for Global Health) avec l'université Paris Saclay,
- **EUTOPIA**, avec l'université Paris Seine (université de Cergy),
- **EDUC** (European Digital UniverCity) avec la Comue Paris Lumière (université de Nanterre),
- **CIVICA** avec l'Institut d'études politiques de Paris – Sciences Po,
- **The 4EU+ Alliance** avec Sorbonne université.
- **EuroTeq** avec l'École polytechnique,
- **EELISA** avec l'université Paris Sciences & Lettres et ses écoles d'ingénieurs Chimie ParisTech, École des Ponts ParisTech, ENSTA ParisTech, Mines ParisTech,
- **Circle U**, avec l'université de Paris,
- **ERUA** (European Reform Universities Alliance) avec l'université Paris 8.



UNIVERSITÉ →



© Hugues-Marie Duclos

Les Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France

La Région a souhaité associer ses étudiants pour renforcer son attractivité internationale en lançant, fin 2018, les Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France. Les étudiants retenus ont pour objectif de faire connaître leur établissement d'enseignement supérieur et le territoire francilien pendant leur séjour à l'étranger en réalisant un projet en lien avec leurs études ou leurs centres d'intérêt.

Créativité et conduite de projets sont encouragées grâce à une animation du réseau des étudiants-ambassadeurs organisée par la Région sur la base de carnets de bord, de fiches de marketing territorial et de méthodologie de projets.

Cette expérience est l'occasion pour les participants d'enrichir leur mobilité internationale en développant leurs compétences transverses. Les Trophées 2019 ont permis de récompenser 58 étudiants d'un **chèque de 500 à 3 000 €** pour de très beaux projets qui ont promu le territoire francilien ainsi que les campus d'Île-de-France auprès des étudiants étrangers. L'édition 2020 a été prolongée du fait de la crise sanitaire mais les étudiants ont redoublé de créativité pendant le confinement pour proposer, malgré tout, des projets.

LES TROPHÉES 2020

- **98 étudiants**
- **39 établissements d'enseignement supérieur franciliens**
- **35 pays**
- **150 000 € de budget**

OBJECTIF :
PROMOUVOIR L'ÎLE-DE-FRANCE
GRÂCE À SES ÉTUDIANTS
EN SÉJOUR À L'ÉTRANGER.



© Ludovic Le Couster / Picturétank

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE

La Région Île-de-France a fait de la relance de l'ascenseur social, de la valorisation du mérite et de l'excellence des axes forts de la politique éducative en direction des Franciliens. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour tous. Outre le dispositif « Paroles de chercheuses et de chercheurs », nouveauté présentée dans le titre IV, dont les sessions seront l'occasion pour les chercheurs de transmettre leur passion à toutes et tous, et de partager leurs expériences en intervenant dans les lycées, de nombreuses actions se poursuivent.

« BOURSES AU MÉRITE »

La Région a mis en place les bourses au mérite à destination des étudiants boursiers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « très bien ». Cette aide d'un montant de 1 000 €, versée durant l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat, vient récompenser ces nouveaux étudiants franciliens, et leur permet de faire face aux dépenses liées à leur entrée dans les études supérieures. Durant l'année scolaire 2019-2020, près de 1 900 étudiants bacheliers ont bénéficié d'une telle bourse (soit 8 565 depuis 2016).



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

« Les Cordées de la réussite » sont un dispositif national qui consiste à mobiliser l'enseignement secondaire (collèges, lycées), l'enseignement supérieur et le monde professionnel pour proposer des actions innovantes permettant d'accroître l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études en raison de leur origine sociale, territoriale ou culturelle.

L'évolution du nombre de Cordées

Pour l'année scolaire 2019-2020, la Région a soutenu 42 Cordées dont 11 nouvelles. Au total, plus de 21 576 lycéens, scolarisés dans 409 lycées franciliens, ont bénéficié pendant cette année scolaire, de ce programme de réussite éducative. Ces Cordées sont majoritairement situées dans les quartiers défavorisés, et ont pour but d'accompagner vers la réussite dans l'enseignement supérieur notamment en première année de BTS.

L'objectif initial de la Région était de multiplier par deux le nombre de Cordées. Ainsi, ce sont cinq fois plus de lycéens (soit 57 024 jeunes scolarisés dans plus de 500 lycées) qui ont pu bénéficier de ce programme.



AIDE AU DAEU

Afin d'offrir une deuxième chance aux non-bacheliers, la Région renouvelle également son aide pour l'accès au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Ce diplôme donne, à celles et ceux qui ont quitté le système scolaire, la possibilité d'accéder aux formations supérieures ouvertes aux bacheliers et de se présenter aux concours de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat est requis. Le montant de la bourse a été réévalué en 2017 à 1 000€. **Depuis l'instauration de cette mesure en 2016, ce sont 2 986 candidats qui ont pu bénéficier de cette aide régionale.**

La Région soutient également le déploiement de ce type de parcours en cofinçant, à hauteur de près d'1 M€ chaque année, les formations dispensées par les 12 universités franciliennes habilitées à préparer au DAEU.

OBJECTIF :
OFFRIR LES MEMES CHANCES
À TOUS LES JEUNES.

FOCUS

250 000 € DE BUDGET LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION POUR TOUS

Depuis la création de ce dispositif, la Région a soutenu les Digitales Académies de :

- Montereau-Fault-Yonne (77),
- Beaumont-sur-Oise (95),
- Garges-lès-Gonesse (95),
- Chanteloup-les-Vignes (78),
- Trappes (78).

De nouveaux projets seront soutenus à la rentrée 2020.



AIDE À LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE DIGITALES ACADEMIES EN ÎLE-DE-FRANCE

Les Digitales Académies permettent de suivre à distance grâce au numérique, dans des salles dédiées, des formations telles que DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires), prépas, BTS, licences, DU, masters...

Elles proposent un accès de proximité à l'enseignement supérieur et un accompagnement personnalisé pour des publics rencontrant des difficultés d'insertion dans le parcours supérieur traditionnel. Ainsi, elles constituent un moyen de lutter contre le décrochage scolaire et contre l'éloignement de certains territoires.

Ce type d'accompagnement pourrait, à terme, être élargi à d'autres formations ou parcours d'insertion.

OBJECTIF :

PERMETTRE L'ACCÈS DES JEUNES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GRÂCE AU NUMÉRIQUE.

FOCUS

RECONDUCTION DE LA CORDÉE « ÉTUDES DE DROIT EN SEINE-SAINT-DENIS » APRÈS UN AN D'EXISTENCE

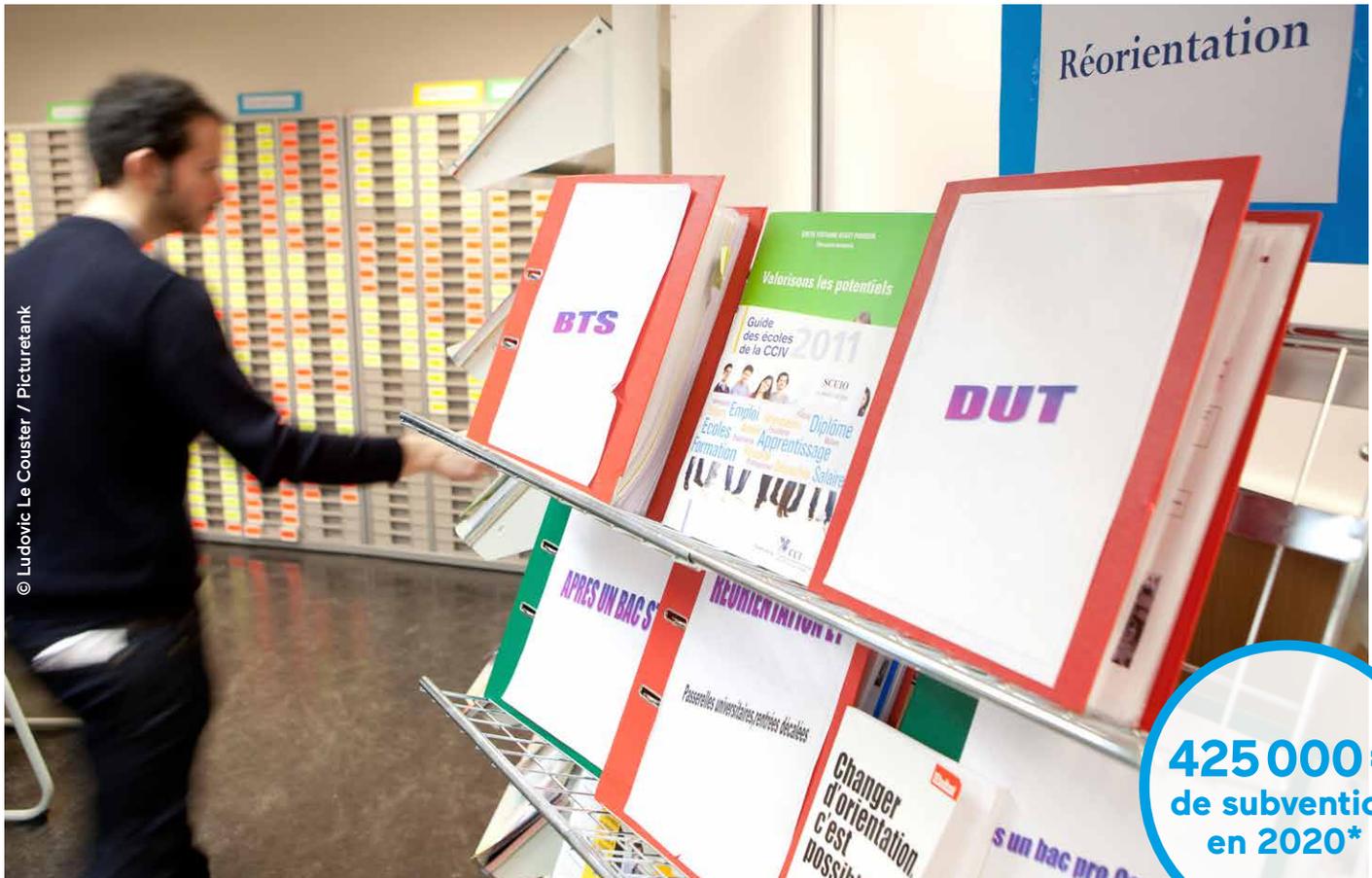
Cette Cordée concerne 400 lycéens issus des lycées du Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Montreuil, Noisy-le-Sec, Aubervilliers et Bobigny. L'université de Sorbonne Paris Nord, propose aux élèves de ces lycées de leur faire connaître les études de droit, d'informer sur les conditions favorables à la réussite, le déroulement des études et les débouchés à travers des journées d'immersion en amphithéâtre, des visites de la bibliothèque, des installations sportives avec repas pris au restaurant universitaire. Il est également proposé des visites de tribunaux, une participation au concours du « meilleur discours », une participation au forum des métiers du droit et un tutorat des étudiants en droit.



© Valentin Rusanov / Getty Images

FACILITER LES PARCOURS PROFESSIONNELS ET L'EMPLOYABILITÉ

La problématique de l'orientation touche des millions de Franciliens : les jeunes, leurs familles, les étudiants, les décrocheurs, les actifs (en poste ou à la recherche d'un emploi), les employeurs (publics ou privés), la communauté éducative, l'enseignement supérieur, les organismes de formation... L'orientation, la formation et l'insertion professionnelle sont des priorités pour la Région, qui les envisage en lien étroit avec l'emploi, pour que chaque Francilien trouve sa voie et contribue à faire de l'Île-de-France la première métropole d'Europe, solidaire et attractive.



PRIVILÉGIER L'INNOVATION DANS L'ORIENTATION : LES TROPHÉES ORIANE

Ces Trophées, initiés par la Région, récompensent les meilleurs projets et initiatives en matière d'orientation et d'insertion mis en œuvre par des acteurs franciliens du Service public régional de l'orientation (SPRO) et d'autres organismes ou entreprises.

Les Trophées de l'orientation 2020, votés en juillet dernier, ont permis de retenir **5 projets en lien avec le plan d'urgence déployé par la Région**. Ces projets répondent en outre aux deux réalités apparues pendant la crise sanitaire : **l'importance du numérique et la nécessité de maintenir la communication à distance tant pour la continuité pédagogique que pour l'accès à l'information et à l'orientation ; la fracture numérique et souvent sociale pour les publics les plus éloignés de l'emploi, les décrocheurs, les jeunes qui ne sont ni en formation scolaire ou continue, ni en emploi (NEETs), ou encore les personnes en situation de handicap.**

Le financement régional s'élève à près de 200 000 €.

SOUTENIR LES RÉSEAUX D'ORIENTATION

La Région travaille en concertation avec les acteurs régionaux de l'orientation et de l'emploi pour concilier les besoins d'orientation des Franciliens et les attentes des acteurs économiques en matière d'emploi à l'échelle des différents territoires de l'Île-de-France, bassins de vie et d'emploi.

En 2020, **près de 686 conseillers et professionnels franciliens de l'orientation ont participé aux sessions de professionnalisation**, organisées par la Région pendant le confinement. Au-delà, la Région organisera en septembre, avec les branches professionnelles, une semaine de promotion des métiers du transport et de la logistique avec pour cible les apprentis ; puis, en novembre, une semaine dédiée aux métiers de la santé, du social et du médico-social au sein de l'ensemble des 25 bassins d'emploi franciliens. Objectif : simplifier l'accès à l'information, au conseil et à l'accompagnement vers l'emploi de 8,8 millions de Franciliens, dans un objectif d'orientation tout au long de la vie.

* Pour l'animation du Service public régional de l'orientation (SPRO) avec une double mission : orienter les publics en amont de la formation et en aval, vers l'emploi.



FACILITER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AVEC LES BOURSES MOBILITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Mise en place avec 90 établissements partenaires, l'aide régionale participe au financement de séjours d'études ou de stages des étudiants franciliens. Pour que ces séjours ne soient pas un facteur d'accroissement des inégalités, la Région applique à son soutien une conditionnalité sociale.

Pour l'année 2019-2020, plus de 2 500 étudiants bénéficient de cet accompagnement, dont 408 étudiants en BTS et 67 doctorants.

En 2020, la Région finance ce dispositif à hauteur de 3,4 M€.

ENCOURAGER LES JEUNES FILLES À S'ORIENTER VERS DES CARRIÈRES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Lancé en 2016, le dispositif Olympe a pour mission de sensibiliser les filles aux carrières scientifiques et techniques. Objectif : rétablir l'égalité entre filles et garçons dans les filières scientifiques et technologiques, et les parcours d'excellence. Ce dispositif régional soutient des actions mises en œuvre par les associations franciliennes qui contribuent à l'élargissement des parcours de formation et des choix professionnels des lycéennes.

573 000 euros ont été investis par la Région dans ce dispositif.



Adoptée lors de la séance plénière du Conseil régional du 28 mai 2019, la stratégie régionale d'information et d'orientation tout au long de la vie se décline en 3 axes :



- **Diffusion de l'information auprès de l'ensemble des publics,** grâce notamment au développement du portail régional de l'orientation **oriane.info,**
- **Création d'un réseau des professionnels de l'orientation** au plus près des Franciliens dans chaque bassin d'emploi,
- **Émergence et essaimage de pratiques innovantes** avec des Trophées pour les meilleurs projets et la création d'un « fablab » des métiers.



L'orientation, une nouvelle compétence pour les régions : la loi du 5 septembre 2018 charge les Régions « d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations, d'élaborer et de diffuser la documentation correspondante, en direction des élèves et de leurs familles, ainsi que des étudiants et des apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires ».



DIFFUSER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI) AU PLUS GRAND NOMBRE

La Région soutient de nombreuses initiatives et actions sur tout le territoire afin de promouvoir la science et ses métiers, favoriser l'accès de tous aux connaissances et aux démarches scientifiques, et en particulier pour les publics les plus éloignés de la science et de l'industrie : les jeunes de 3 à 18 ans, ainsi que les jeunes filles qui sont peu représentées dans les carrières scientifiques.

Depuis 2016, la Région a investi plus **de 3,3 M€ pour soutenir 170 projets** de médiation scientifique sur l'ensemble du territoire francilien, auxquels s'ajoutent **0,165 M€ accordé à la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (M.I.S.S.)** afin d'assurer la médiation et animation au sein de ce lieu emblématique sur le campus d'Orsay depuis 2018.

En 2020, 37 projets ont obtenu un financement régional, pour près de 780 000€. Prévus pour se dérouler en 2020-2021, ils ont été adaptés au contexte sanitaire exceptionnel : une partie des activités est, ou sera, proposée en distanciel.



FOCUS

2 PROJETS SOUTENUS EN 2020

Clash anticorps

Le **Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses** rattaché à l'**Inserm** a imaginé un jeu de plateau éducatif à caractère scientifique, collaboratif et se jouant en équipe. Il s'agit à présent de passer d'un prototype à une diffusion à grande échelle du jeu, afin de sensibiliser les publics aux enjeux de **la vaccination, de la résistance aux antibiotiques, de l'hygiène**, etc. Autant de sujets majeurs dans le contexte de pandémie mondiale actuelle.



Une médiation au long cours

L'association **Science Ouverte**, s'engage depuis 13 ans à ouvrir les sciences aux jeunes de la Seine-Saint-Denis et à souligner le rôle des sciences comme vecteur d'excellence

et de réussite. En 2020, Science Ouverte a répondu au plus près des enjeux de la crise sanitaire et a offert des **stages en ligne gratuits**, sur inscription, à destination des collégiens de 3^e, des lycéens et des étudiants d'Île-de-France pour **«oser chercher et comprendre les enjeux de l'épidémie du Covid-19, tout en restant chez eux»**.

LA DIFFUSION DES SAVOIRS : THE CONVERSATION

Le média en ligne **The Conversation** a mis et met en lumière les avancées de la recherche en Île-de-France – et en particulier celles des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) – tout en s'adressant au grand public dans un langage simple et accessible. Des articles, rédigés par des chercheurs et doctorants en collaboration avec les journalistes scientifiques, ont déjà été publiés régulièrement sur des thématiques d'actualité, parmi lesquelles la recherche de la vie sur Mars ou encore l'apport des humanités numériques dans l'éducation aux médias.



PROGRAMME PARIS REGION PHD

Créé par la Région en 2019, le programme « Paris Region PhD » consiste à financer, en partenariat avec des entreprises franciliennes, notamment des PME et des ETI, le recrutement de doctorants sur des thèmes de recherche prioritaires et liés à la transformation numérique. Ces jeunes talents vont permettre aux laboratoires de renforcer leurs compétences scientifiques et aux entreprises d'appréhender plus efficacement leur transformation digitale.

Pour les jeunes chercheurs, c'est l'opportunité de s'investir dans un projet scientifique à portée économique plus « appliquée », qui sera un atout majeur dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

Fondé sur un partenariat associant laboratoire académique, entreprise et doctorant, « Paris Region PhD » s'inscrit pleinement dans cet objectif de renforcer les connexions entre recherche, innovation et développement économique en favorisant leurs collaborations.

Après les 30 doctorants recrutés en 2019, ce sont **21 doctorants qui ont pu bénéficier en 2020 du cofinancement de leur thèse par la Région, soit 2,1 M€ alloués au total**, et ce, dans des disciplines variées (sciences de la vie, sciences physiques, mathématiques et sciences humaines et sociales) et sur des sujets à forts enjeux (intelligence artificielle, robotique, machine learning, big data, calcul intensif, quantique, cryptographie, réalité virtuelle, modélisation...).

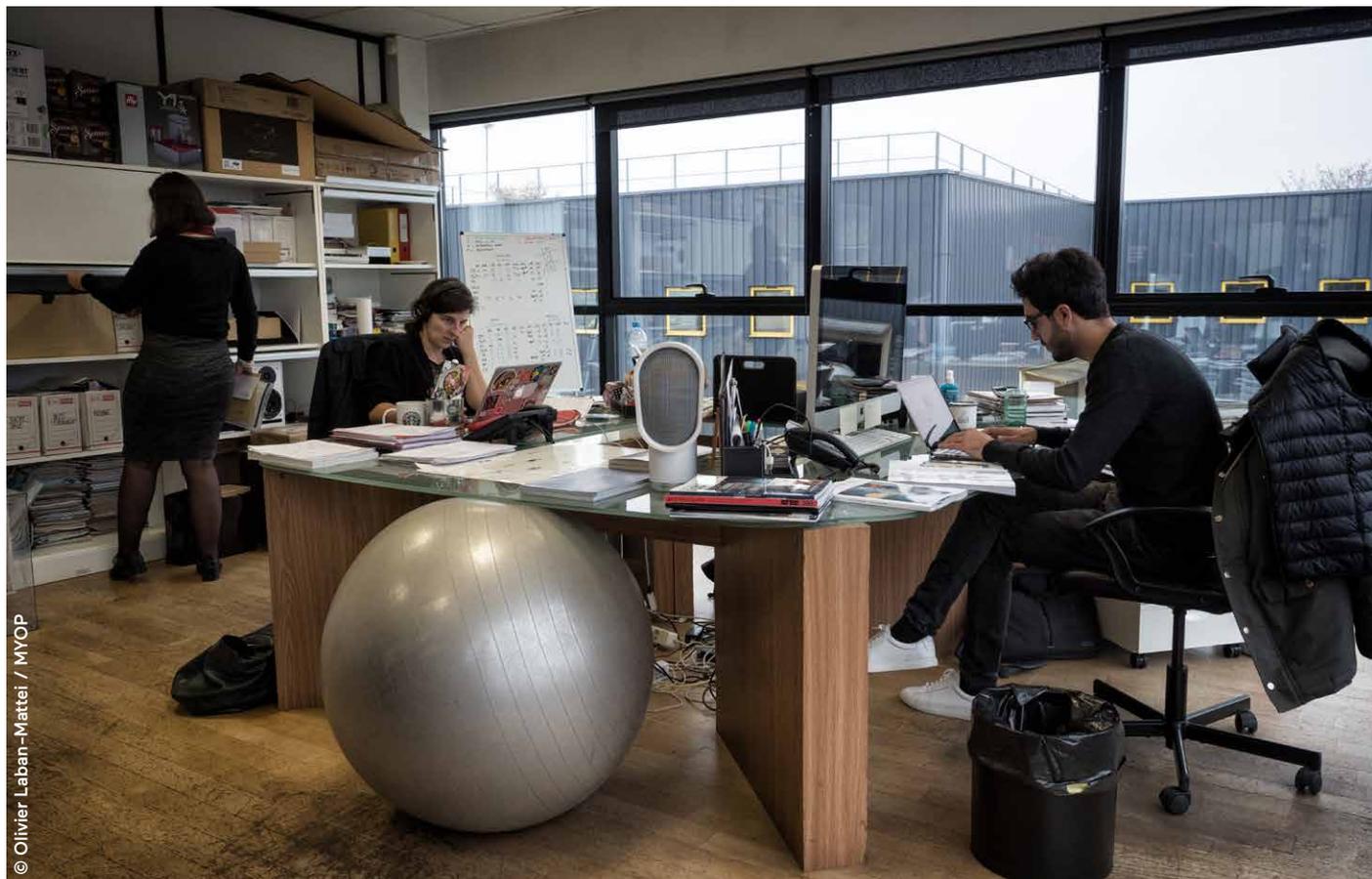


**2,1 M€
pour 2020**

OBJECTIF :
RENFORCER L'INTERACTION
RECHERCHE-ENTREPRISE
ET LE SOCLE DE COMPÉTENCES
NUMÉRIQUES.

21 PROJETS POUR :

- Stimuler la recherche en matière de nouvelles technologies,
- Accompagner les entreprises franciliennes dans leur transformation numérique,
- Favoriser l'immersion des jeunes chercheurs dans le tissu socio-économique.



© Olivier Laban-Mattei / MYOP

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ET LES INNOVATIONS

En tant que Smart Région, la Région Île-de-France s'appuie sur les usages et besoins de Franciliens afin de favoriser l'innovation dans tous les domaines, y compris dans l'enseignement supérieur, où elle encourage et soutient notamment les projets des étudiants entrepreneurs ainsi que les projets pédagogiques innovants des établissements.



© J.P. Axiis / MYOP

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT : LES ENTREP' ET PÉPITE

La Région intervient à différents niveaux pour donner la possibilité à **plus de 1 000 étudiants** qui ont obtenu le statut d'étudiant-entrepreneur **au premier semestre 2020 de créer et développer leur entreprise**. Ils constituent les **PEPITE (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat)**.

La sensibilisation et la détection

Pour favoriser l'émergence et améliorer l'accompagnement des projets étudiants, la Région finance le programme des **Entrep'**, qui permet aux étudiants de conduire, sur une durée de cinq mois, un projet encadré de création d'entreprise.

La maturation

Grâce à la Région, une centaine de porteurs de projets issus des Pépites Île-de-France ont pu bénéficier d'un accès à des fablabs ou encore d'un financement.

L'accélération

La Région est engagée dans deux programmes qui permettent de donner un élan considérable aux jeunes entrepreneurs : Pépites Start'up Île-de-France et le Prix Pépites Île-de-France. Depuis sa création en 2017, sur les 133 projets accompagnés dans le cadre de Pépites Start'up Île-de-France, 101 ont abouti à la création d'une entreprise avec un taux de survie à date de 67,5 %.

Près de 1 000 étudiants pour 427 projets ont dores et déjà été accompagnés. En 2021, 240 jeunes supplémentaires, pour plus de 101 nouveaux projets, bénéficieront du soutien régional dans le cadre de ces programmes.

LES TROPHÉES EDTECH

Lancés en 2017, les Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur (edtech) s'inscrivent dans la perspective de faire de l'Île-de-France la première Smart Région d'Europe. Cet appel à manifestation d'intérêt, ouvert aux établissements de l'enseignement supérieur, est un moteur de l'innovation.

L'attribution d'un financement et d'un accompagnement contribue à la concrétisation et à la promotion de projets innovants. Ce soutien régional a un impact positif sur les établissements lauréats, qui est susceptible d'être reproduit ailleurs.

En quatre ans, ce dispositif a déjà permis de distinguer **45 projets numériques innovants**, issus de partenariats entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises du secteur des edtech, pour un **montant total de 2,2 M€**.

En 2020, la Région a décidé de consacrer un nouveau **budget de 1 M€** à ce dispositif. Les projets lauréats sélectionnés seront connus fin septembre.



© Hugues-Marie Duclos

4 LAURÉATS DES TROPHÉES EDTECH



© Hugues-Marie Duclos

PRO IN REAL LIFE : un réseau social pour améliorer l'orientation et la réussite en Licence. En partenariat avec JobIRL, l'UPEC propose de développer un réseau et des outils numériques permettant aux étudiants une meilleure orientation en première année de licence pour faciliter leur réussite du projet de formation et professionnel.

Apprentis 360° : formation immersive aux enjeux de la transition écologique et solidaire. Le projet, porté par le CNAM et IMPACT CAMPUS, propose aux étudiants une formation hybride, ludifiée et en pédagogie renversée, afin d'appréhender la transition écologique et solidaire.

POLEMIKA : les Olympiades de l'Argumentation. Ce projet, porté par l'Université PARIS 8, le SIRIS de la Chancellerie de Paris, l'EUR ArTEC (l'École Universitaire de Recherche), offre aux étudiants l'occasion de développer leurs compétences, via l'IA, en analyse du discours, en argumentation et en présentation orale, trois savoir-faire très utiles pour les entreprises et qui donneront donc aux participants de meilleures chances d'embauche

EMERKAAT : proposée par l'Université de Cergy-Pontoise et la start-up E-TIPI LEARNING, cette offre de formation 360 permet de soutenir le développement de l'entrepreneuriat en s'appuyant sur le numérique grâce à la mise à disposition de ressources pédagogiques pour les enseignants sous la forme de « grains pédagogiques » pour développer les compétences entrepreneuriales d'environ 20 000 étudiants.

PÉPITE START'UP ÎLE-DE-FRANCE EN CHIFFRES

355 000 €
investis

80
étudiants par an
(2 promotions
de 40 étudiants par an)

256
Étudiants-entrepreneurs
accompagnés

133
start'up
accélérées

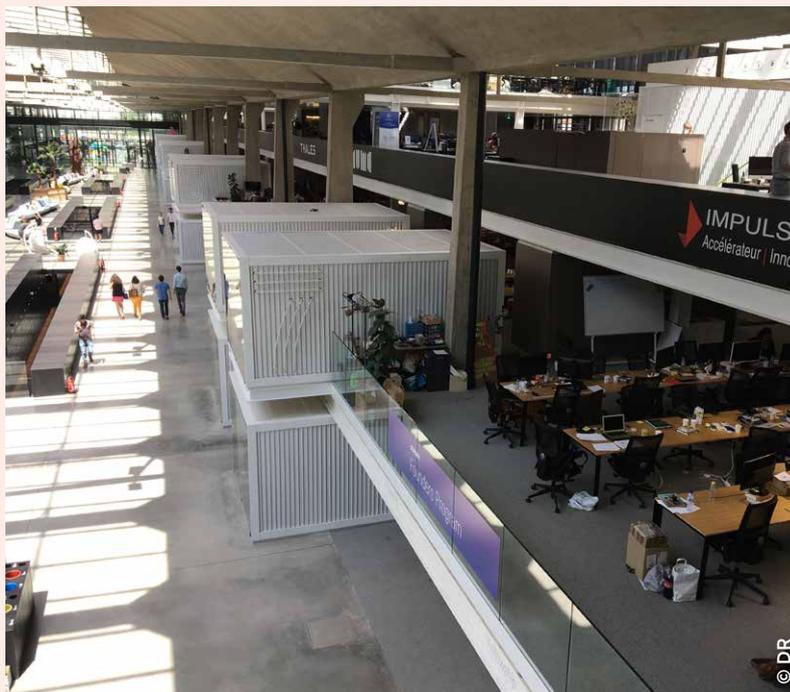
101
entreprises
créées

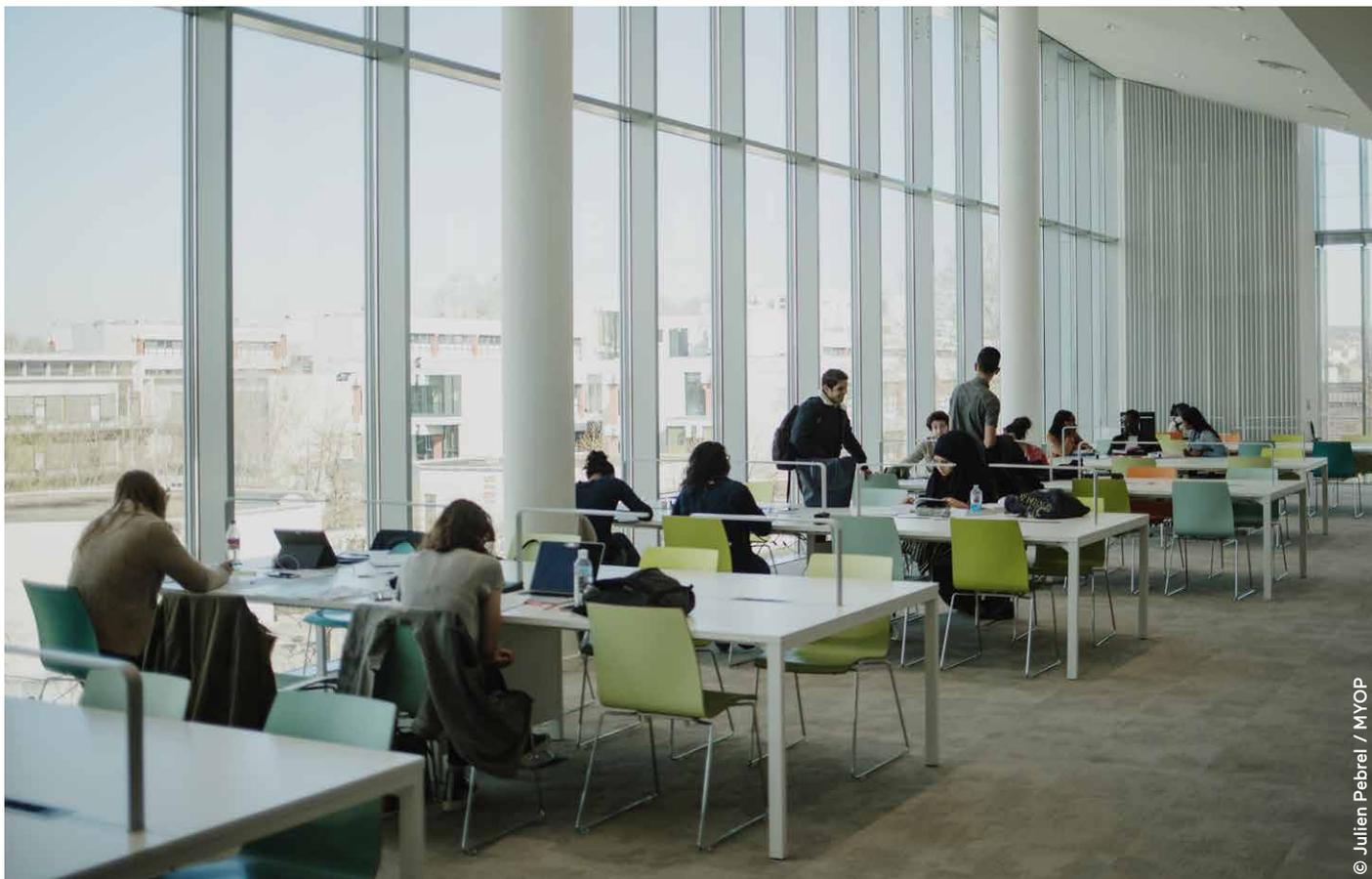
FOCUS

LE PROGRAMME PÉPITE START'UP ÎLE-DE-FRANCE

Lancé en 2017 par la Région, ce programme prévoit un accompagnement intensif de six mois des étudiants-entrepreneurs sélectionnés par les Pépites. Mis en œuvre par la société Schoolab dans le but de transformer ces projets en entreprises, il se déroule au sein de Station F, le plus grand campus de start-up au monde, à Paris.

Pour 100 € HT, grâce au financement régional, les étudiants bénéficient d'un poste de travail et d'un accompagnement. Ce qui en fait **le programme le plus accessible de Station F** et celui qui détient le taux d'assiduité le plus élevé. En cohérence avec sa politique de promotion sociale, la Région accorde désormais une réduction de 50 % aux étudiants boursiers.





© Julien Pebrel / MYOP

INVESTIR DANS DES LIEUX D'INNOVATION ET DES CAMPUS MODERNES

En mettant à la disposition des étudiants et des chercheurs des lieux modernes et performants, la Région Île-de-France œuvre pour améliorer leurs conditions d'études, de vie et de travail. En finançant largement la remise à niveau et la construction de bâtiments universitaires et de recherche, la Région fait de l'immobilier universitaire l'un de ses principaux postes d'investissement, avec une enveloppe de 54 M€ en 2020. Cette modernisation des campus universitaires et scientifiques contribue à renforcer l'attractivité de l'Île-de-France aux yeux des étudiants, des chercheurs et des entreprises du monde entier.

Faire émerger des lieux d'innovation

L'Île-de-France dispose d'un écosystème exceptionnel de jeunes talents, d'entreprises innovantes et de chercheurs d'exceptions. Les lieux d'innovation, notamment les incubateurs, sont le point de convergence de ces mondes et de leurs rencontres.

Huit projets de lieux d'innovation majeurs sur des campus universitaires et scientifiques ont bénéficié de 10,3 M€ de la Région.

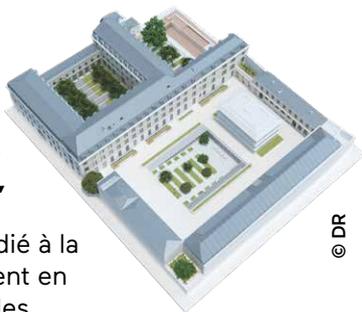
PARIS PARC

Porté par Sorbonne Université, **le projet PARIS PARC, cofinancé à hauteur de 2 M€ par la Région**, vise à construire un bâtiment d'environ 15 000 m² sur le **campus de Jussieu** pour en faire, d'ici fin 2023, un lieu d'interface de l'université avec le monde économique. Il proposera un pôle incubateur-pépinière-hôtel d'entreprises (IPHE), des espaces dédiés aux activités de Sorbonne Université (entrepreneuriat étudiant, fablab...) et des espaces à vocation événementielle.



LE 1, SAINT THOMAS

Le 1, Saint Thomas (ex-site de l'Artillerie) est le premier acte, **auquel la Région contribue à hauteur de 2 M€**, du projet **Campus 2022 de Sciences Po-Paris**, qui souhaite se doter d'un véritable campus urbain dédié à la recherche et à l'enseignement en sciences humaines et sociales.



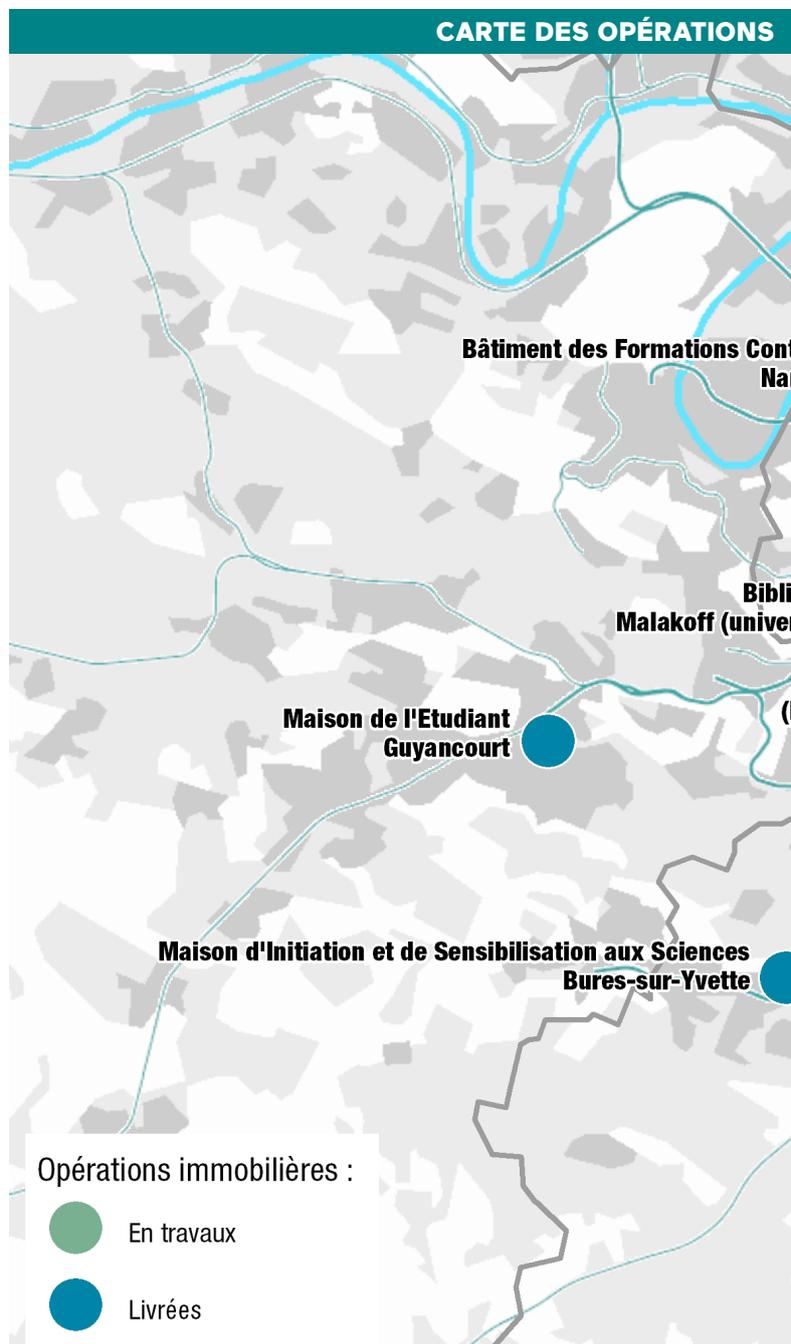
Le 1, Saint Thomas comprend un incubateur (« Pavillon de l'innovation »), un fablab (« centre d'expérimentation numérique ») — objets du soutien régional —, deux bibliothèques dont une de 1 000 m², des espaces de travail individuel ou collaboratif, des espaces de convivialité, des logements sociaux étudiants, un guichet unique étudiant et une Maison des étudiants.

Le projet vise à créer un « campus vitrine » répondant aux meilleurs standards internationaux et à conforter la place de Sciences Po-Paris parmi les meilleurs établissements mondiaux.

La Région s'est engagée à compléter ce soutien par l'apport de fonds supplémentaires spécifiquement dédiés à l'espace de vie étudiante de l'hôtel de la Meilleraye dans le cadre de sa rénovation (Paris 7^e).

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE – PSL

L'université Paris Dauphine-PSL a l'ambition de transformer son campus à l'horizon 2024, avec la construc-





L'ACCÉLÉRATEUR DE L'INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOËLLE ÉPINIÈRE

En 2019, la Région a accordé 1 M€ à ce projet dédié aux technologies médicales et à l'Intelligence artificielle en santé. Situé dans le 13^e arrondissement de Paris, ce lieu accueillera une vingtaine d'entreprises innovantes dans les medtech début 2021.

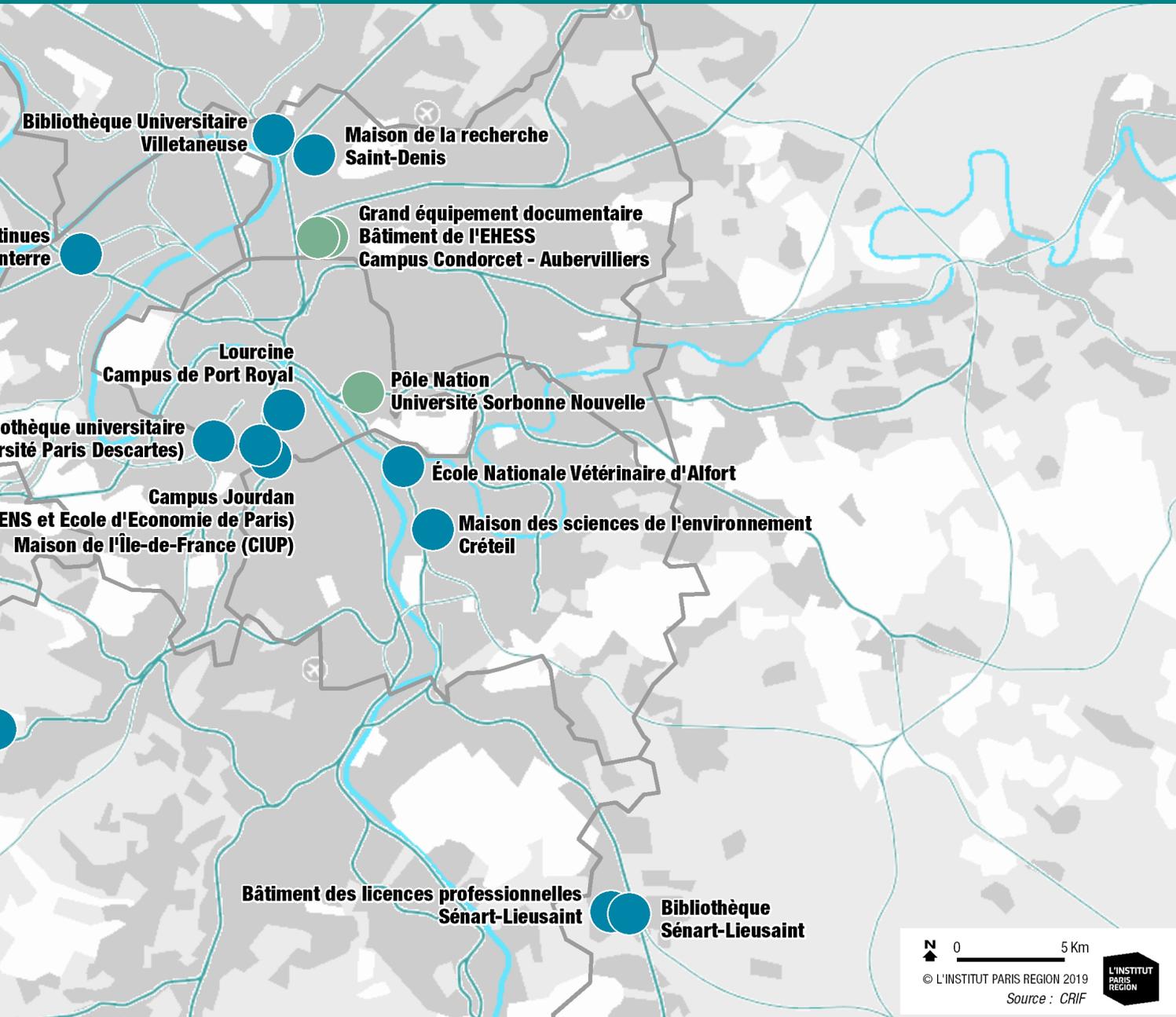


© Laurent Villéret

tion d'une nouvelle aile, de nouveaux espaces dédiés à l'innovation et au travail collaboratif, des lieux d'accueil polyvalents et professionnalisants. La Région contribue à ce projet d'envergure à hauteur de 1,2 M€.

Le soutien régional à ces projets vise l'intégration du monde économique au sein des campus tout en contribuant à les transformer en lieux de vie innovants. Il concourt ainsi à la stratégie que s'est fixée la Région pour soutenir et moderniser les universités et les campus franciliens afin de les hisser jusqu'aux plus hauts standards internationaux.

IMMOBILIÈRES AU TITRE DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020



Des campus transformés, des conditions d'étude et de travail requalifiées

En 2020, de nombreux projets immobiliers sont entrés en phase travaux ou ont été livrés sur les campus universitaires franciliens. Ils vont permettre d'offrir de nouveaux services aux étudiants et personnels notamment en matière de restauration, d'améliorer l'accès à des collections scientifiques et pédagogiques exceptionnelles telles que celles de La Contemporaine à Nanterre ou du Grand Équipement Documentaire du Campus Condorcet, et de développer de nouveaux espaces d'enseignement et de recherche notamment à Saint-Denis et Cergy-Pontoise.

6,9 M€
financés
par la Région



LA RÉNOVATION DE TROIS RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Dans le cadre du CPER 2015-2020, la Région a financé les travaux de rénovation de trois restaurants universitaires afin de créer de nouvelles places en restauration classique, d'offrir de nouveaux espaces multiservices innovants et d'améliorer le confort des convives et du personnel.

Il s'agit du restaurant universitaire du Parc à Cergy-Pontoise (95) pour 1,7 M€, du restaurant universitaire des États-Unis à Versailles (78) pour 1,7 M€ et du restaurant de l'Illustration à Bobigny (93) pour 3,5 M€. Les travaux sont en cours pour une réception des bâtiments échelonnée sur 2020 et 2021.

LE REGROUPEMENT DE L'IUT SUR LE SITE DE NEUVILLE POUR L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

Le projet porté par l'université de Cergy-Pontoise (95) va permettre le regroupement des formations de l'IUT, actuellement trop dispersées sur le site de Neuville. L'ensemble de la phase des études, diagnostics et travaux préalables a été financée à hauteur de 3 M€.

Le projet porte une ambition environnementale forte, notamment dans le domaine des matériaux biosourcés.

3 M€
financés par
la Région



10 M€
financés par
la Région

LA CONSTRUCTION DE « LA CONTEMPORAINE » SUR LE CAMPUS DE NANTERRE

Le projet porté par l'université de Nanterre (92) vise à regrouper dans un nouveau bâtiment les collections exceptionnelles, aujourd'hui dispersées, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), institution créée par l'État à partir d'une collection privée constituée dès 1914.

Le projet scientifique et culturel est pensé pour être en phase avec les attentes et usages des publics d'aujourd'hui : banque d'accueil, espaces d'expositions permanentes et temporaires, ateliers pédagogiques, formation, zone de consultation. Le bâtiment est conçu et réalisé par l'agence Bruno Gaudin Architectes. Les travaux de clos et couvert seront finalisés en 2020 pour une réception en 2021.



3 M€
financés par
la Région

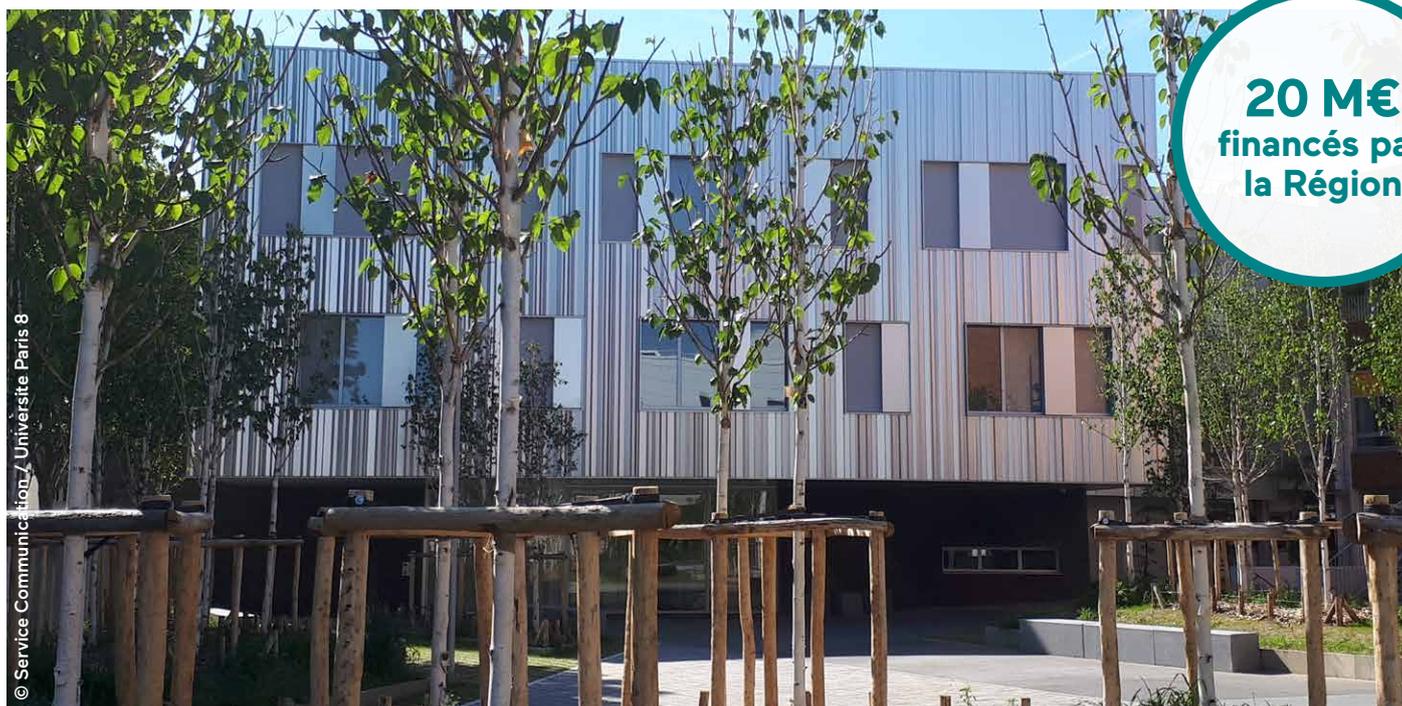


LA RÉNOVATION DE LA GALERIE DE PALÉONTOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Le projet porté par le MNHN, inscrit au CPER 2015-2020, vise à préserver et mettre en valeur les collections abritées par la GPAC, à restaurer et sécuriser le patrimoine bâti, à améliorer les conditions de travail des chercheurs et l'accueil du public.

Les travaux de réaménagement d'un bâtiment accueillant le transfert des collections sont terminés et les travaux de restauration sur le bâtiment emblématique de la GPAC (restauration des façades, corniches, sécurisation des installations électriques, réaménagement du hall d'accueil) sont en cours pour une livraison début 2022.

20 M€
financés par
la Région



LA MAISON DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 À SAINT-DENIS

Dédié à la recherche en sciences humaines et sociales et situé sur le campus de l'université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis (93), ce bâtiment a été réalisé et financé par la Région Île-de-France.

Le bâtiment, conçu par l'agence d'architecture Ateliers 2/3/4, accueille les chercheurs depuis février 2019. Il abrite, outre des bureaux partagés par les chercheurs et les doctorants, des salles de réunions et de séminaires, et une grande salle de colloques.



140 M€
financés par
la Région

CAMPUS CONDORCET

Situé à Aubervilliers (93) et Paris, ce projet d'envergure vise à doter les sciences humaines et sociales d'une nouvelle infrastructure de recherche et de formation de rang mondial.

La première phase de ce pôle universitaire s'est achevée au second semestre 2019. Deux autres opérations, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Île-de-France, sont en chantier sur le site d'Aubervilliers : le grand équipement documentaire (24 000 m²), conçu par Elizabeth de Portzamparc, et le nouveau bâtiment de l'École des hautes études en sciences sociales (9 200 m²), imaginé

par Pierre-Louis Faloci. Leur livraison est prévue pour le premier trimestre 2021. Ces deux opérations portent des objectifs environnementaux très ambitieux, privilégiant une conception bioclimatique, sans recours à la climatisation, conformément au référentiel de la Région Île-de-France dans le domaine des constructions universitaires.

Un pôle de 20 000 m² verra le jour à la porte de Chapelle (Paris 18^e) pour accueillir les étudiants de licence de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne. Il est financé à hauteur de 23 M€ par la Région. Le site sera livré en 2022/2023.



© Agnès Dherbeys / MYOP

DOSSIER DE PRESSE



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

-  **RegionIleDeFrance**
-  **iledefrance**
-  **iledefrance**